



Appel à candidature

Sélection de vingt (20) PME artisanales pour la participation du Burkina Faso à la 5^e édition du Salon International de l'Artisanat du Mali (SIAMA)

Le Burkina Faso, à travers le Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat participera à la 5^{ème} édition du Salon International de l'Artisanat du Mali (SIAMA), prévue du **27 novembre au 07 décembre 2025 à Bamako**, en qualité de pays invité d'honneur.

Dans le cadre de cette participation, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso (CCI-BF) lance un appel à candidatures en vue de la sélection de vingt (20) PME artisanales qui bénéficieront de stands d'exposition et d'une prise en charge partielle des frais de déplacement.

1. Critères d'éligibilité

Peuvent faire acte de candidature les entreprises répondant aux conditions suivantes :

- être une PME burkinabè exerçant dans le domaine de l'artisanat ;
- être inscrite au RCCM ou détenir une carte professionnelle d'artisan (CPA), ou le reçu de paiement des frais de renouvellement du CPA ;
- justifier d'au moins six (06) mois d'activités opérationnelles ;
- disposer d'une gamme variée de produits de qualité ;
- accepter de partager le stand avec un autre exposant.

Les entreprises bénéficiant déjà d'un accompagnement d'une structure publique pour la participation au SIAMA ne sont pas éligibles.

2. Pièces à fournir

Le dossier de candidature doit comprendre :

- le formulaire de candidature dûment renseigné et signé ;
- une copie du RCCM, de la CPA et de l'attestation d'immatriculation IFU ;
- une copie des documents de certification, le cas échéant ;
- une copie du carnet de vaccination international ;
- une copie des documents promotionnels des produits (cartes de visite, flyers, etc.).



3. Engagements des candidats retenus

Les candidats sélectionnés s'engagent à :

- supporter les frais liés à l'obtention des documents d'exportation de leurs produits (liste de colisage, certificat d'origine, certificat phytosanitaire, etc.) ;
- assurer leur prise en charge individuelle (assurance voyage, hébergement, restauration, santé, etc.).

4. Modalités de dépôt des candidatures

Les acteurs intéressés sont invités à renseigner le formulaire de candidature et à le transmettre par courriel à l'adresse ddip@cci.bf avec copie à raymond.zougmore@cci.bf au plus tard le vendredi **31 octobre à 12h00**.

Pour tout renseignement complémentaire, prendre attache avec la Direction du Développement International et du Partenariat de la CCI-BF au 25 31 55 79 (poste 495).

N.B : La détention de produits **certifiés NBF**, **labellisés** ou **innovants** constituera un atout pour la sélection

LA CCI-BF, L'EXCELLENCE AU SERVICE D'UN SECTEUR PRIVE PROSPERE !